Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Strasbourg - Double licence - Sciences de la terre / Physique - Double Licence Sciences de la Terre-Physique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Double licence - Sciences de la terre / Physique - Double Licence Sciences de la Terre-Physique (15315)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Double licence - Sciences de la terre / Physique - Double Licence Sciences de la Terre-Physique (15315)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	195	138	138	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Double licence - Sciences de la terre / Physique - Double Licence Sciences de la Terre-Physique (15315)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	105	72	72	7	41,2 %
			Masculin	90	66	66	10	58,8 %
			Total	**195**	**138**	**138**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Double licence - Sciences de la terre / Physique - Double Licence Sciences de la Terre-Physique (15315)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	26	6	6	0	0 %
				AB	44	23	23	6	40 %
				B	53	50	50	5	33,3 %
				TB	47	47	47	3	20 %
				TBF	7	7	7	1	6,7 %
				Total	**177**	**133**	**133**	**15**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	**4**	**0**	**0**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	B	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	3	3	1	50 %
				B	1	0	0	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				TBF	3	2	2	1	50 %
				Total	**12**	**5**	**5**	**2**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	TB	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Double licence - Sciences de la terre / Physique - Double Licence Sciences de la Terre-Physique (15315)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	120	90	90	11	64,7 %
			En réorientation	57	39	39	4	23,5 %
			Non scolarisés	5	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	9	6	6	2	11,8 %
			Autres	4	2	2	0	0 %
			Total	**195**	**138**	**138**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Double licence - Sciences de la terre / Physique - Double Licence Sciences de la Terre-Physique (15315)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	101	84	84	12
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	49	34	34	0
			Autres doublettes	15	8	8	3
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Strasbourg - Double licence - Sciences de la terre / Physique - Double Licence Sciences de la Terre-Physique (15315)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	61,2 %	66,7 %	66,7 %	80 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	29,7 %	27 %	27 %	0 %
		Autres doublettes	9,1 %	6,3 %	6,3 %	20 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les matières scientifiques	Bulletins scolaires	Essentiel
	Résultats des épreuves anticipées de français du Baccalauréat	Relevé de notes du bac	Important
	Notes dans les matières scientifiques du Bac (uniquement pour les étudiants en réorientation)	Relevé de notes du Bac	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Capacité à fournir des efforts	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

La double licence Sciences de la Terre-Physique est sélective.
En terminale, le choix des spécialités *Mathématiques* et *Physique-Chimie* est la combinaison la mieux adaptée. La spécialité SVT en première et *Mathématiques expertes en terminale* sont des plus.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Prise en compte dans le cadre de l'examen global du dossier

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :
Frédérique BERROD,
Président de l'établissement Université de Strasbourg